


Énergie Cacouna

**PROJET DE PORT MÉTHANIER À CACOUNA**  
*Rapport de préconsultation sur l'étude d'impact*

Juillet  
2005



**Transfert**  
Environnement



Communication environnementale  
et stratégies sociales



# TABLE DES MATIERES

## **Section 1 : Rapport de préconsultation**

- Fiche d'information "*Rapport des préconsultations sur l'étude d'impact*"
- Compte rendu
- Présentation

## **Section 2 : Rencontre du 25 janvier 2005**

- Compte rendu
- Présentation

## **Section 3 : Atelier du 16 mars 2005**

- Fiche d'information "*La justification du projet*"
- Compte rendu
- Présentation

## **Section 4 : Atelier du 13 avril 2005**

- Fiche d'information "*La sécurité des communautés*"
- Compte rendu
- Présentation

## **Section 5 : Atelier du 1<sup>er</sup> juin 2005**

- Fiche d'information "*Les impacts sur l'environnement*"
- Compte rendu
- Présentation



**Section 1 :**

**RAPPORT DE PRÉCONSULTATION**



# PROJET D'IMPLANTATION D'UN PORT MÉTHANIER À GROS-CACOUNA



## RAPPORT DES PRÉCONSULTATIONS SUR L'ÉTUDE D'IMPACT

PRÉOCCUPATIONS, ENJEUX ET RÉSULTATS

JUIN 2005

## LA DÉMARCHE ET LE CONTEXTE DES ÉCHANGES

### TABLE DES MATIÈRES

LA DÉMARCHE ET LE CONTEXTE DES ÉCHANGES	3
LES ACTIVITÉS DE CONSULTATION	4
LES PRÉOCCUPATIONS EXPRIMÉES	7
LES RÉSULTATS DE LA PRÉCONSULTATION	14

Les directives du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (MDDEP) incitent les promoteurs à consulter le public dans le cadre de l'étude des impacts sur l'environnement de leur projet. Énergie Cacouna a adopté cette approche pour identifier les préoccupations de la communauté face à son projet d'implantation d'un port méthanier à Gros Cacouna. Les citoyens et les organismes ont été invités à participer à une démarche qualifiée de "préconsultation", afin de leur permettre d'examiner le contenu de l'étude d'impact et de prendre connaissance des divers aspects du projet.

Cette démarche a pris la forme d'ateliers thématiques de travail ouverts aux participants intéressés. Des résidents du voisinage, des représentants d'organismes et d'autres citoyens de la collectivité ont répondu à l'invitation d'Énergie Cacouna. Les ateliers thématiques ont porté sur les divers aspects du projet examinés dans l'étude d'impact, soit la justification du projet, la sécurité des communautés et les impacts sur l'environnement. Lors de chaque atelier, des fiches d'information résumant le contenu de l'étude d'impact ont été remises aux participants. En plus des ateliers thématiques, une réunion d'information et d'échanges a été tenue au début du processus et à la fin, pour permettre aux intervenants de prendre connaissance de la démarche.

Parallèlement aux ateliers de travail, des journées portes ouvertes ont permis à l'ensemble de la communauté de s'informer sur le pro-

jet et sur les principaux résultats de l'étude d'impact. Ces journées ont également été l'occasion pour la communauté de rencontrer les membres d'Énergie Cacouna et les spécialistes ayant réalisé l'étude d'impact. Les médias régionaux ont pu avoir accès aux documents fournis aux participants et ont été invités à venir aux journées portes ouvertes. Pour sa part, la population régionale a été régulièrement informée de l'avancement de la préconsultation et des sujets qui y ont été présentés, par un bulletin d'information distribué dans tous les foyers des municipalités environnantes.

Le présent rapport fait état de la démarche de préconsultation. Il est produit pour les fins du dernier atelier, qui consiste à donner aux participants les résultats de l'ensemble de la démarche. Cet atelier d'échanges vise à recueillir les réactions des participants vis-à-vis de ces résultats et à leur permettre de valider leurs apports pour l'amélioration de l'évaluation des impacts et de la conception du projet.

Énergie Cacouna est très satisfaite des commentaires reçus et des résultats de la préconsultation. Les éléments soulevés par les participants et les indications tirées des préoccupations exprimées ont été pris en compte par Énergie Cacouna pour améliorer la conception du projet et pour compléter certains points du rapport d'étude d'impact dont une version finale sera transmise au MDDEP et déposée au BAPE en vue de la consultation publique sur le projet.



# LES ACTIVITÉS DE CONSULTATION

## Le déroulement de la préconsultation

Le processus de préconsultation a été amorcé par une séance générale d'information à laquelle ont été invitées plus de 70 personnes susceptibles d'être intéressées par l'évaluation des impacts du projet d'Énergie Cacouna. La liste de ces invités a été constituée par un inventaire socio-économique des individus et des organismes susceptibles de se sentir concernés par le projet. Les intervenants visés proviennent du voisinage, des milieux municipaux et gouvernementaux, des organismes environnementaux, du milieu socio-économique, des institutions d'enseignement et de recherche, du secteur de la navigation et du récréotourisme. Ces personnes ont été invitées à participer volontairement au processus de préconsultation mis en place par Énergie Cacouna.

## Trois ateliers de travail thématiques ont été tenus durant l'hiver et le printemps 2005. Ils ont porté respectivement sur :

- La justification du projet par des analyses portant sur les besoins et les marchés pour le gaz naturel, sur les retombées économiques pour la région ainsi que sur la localisation du terminal méthanier.
- La sécurité des communautés par une analyse des risques technologiques.

## Tableau 1 : Les catégories d'intervenants

Citoyens et groupes de citoyens
Organismes environnementaux
Municipalités et MRC
Institutions d'enseignement et de recherche
Organismes socio-économiques
Associations professionnelles
Associations et entreprises récréotouristiques
Milieu des affaires et entreprises
Navigation, pêche, plaisance
Organismes communautaires
Organismes gouvernementaux

- Les impacts sur l'environnement ainsi que les mesures d'atténuation.

Les journées portes ouvertes ont été tenues le lendemain de chaque rencontre de préconsultation. Seul l'atelier sur la justification du projet n'a pas été suivi d'une journée portes ouvertes, mais fut couvert lors des portes ouvertes sur la sécurité. Ces événements étaient ouverts à toute la population et les médias étaient également invités.

## Tableau 2 : Les activités de la préconsultation

25 janvier 2005	Réunion d'information générale et de rétroaction sur le projet Présentation du processus de consultation
16 mars 2005	1 <sup>er</sup> atelier de travail : La justification du projet
13 avril 2005	2 <sup>e</sup> atelier de travail : La sécurité des communautés
1 <sup>er</sup> juin 2005	3 <sup>e</sup> atelier de travail : Les impacts sur l'environnement
4 juillet 2005	Remise et commentaires sur le rapport de consultation

## Tableau 3 : Les journées portes ouvertes

5 octobre 2004	Information sur le projet
26 janvier 2005	Information sur le projet (bruit, aménagement, etc.)
14 et 15 avril 2005	Justification du projet Sécurité des communautés (risques, mesures de protection et d'urgence, etc.)
2 juin 2005	Impacts sur l'environnement (air, paysage, faune, bruit, etc.)

## Les documents remis aux participants

Des fiches d'information faisant la synthèse des sujets abordés ont été fournies aux participants lors de chaque atelier de travail. Le directeur du projet Énergie Cacouna et des spécialistes associés à l'étude d'impact ont introduit les échanges par des présentations visuelles. Les réunions ont été animées par un professionnel de la communication environnementale recruté par Énergie Cacouna. Des comptes rendus des rencontres ont été produits et diffusés sur le site web du projet. Les fiches d'information et les présentations visuelles sont aussi disponibles sur le site Internet d'Énergie Cacouna.

## Tableau 4 : Documents remis aux participants

<b>Fiches d'information :</b>
1. La justification du projet (mars 2005)
2. La sécurité des communautés (avril 2005)
3. Les impacts sur l'environnement (juin 2005)
<b>Bulletins d'information :</b>
Bulletin 1 (décembre 2004)
Bulletin 2 (mars 2005)
Bulletin 3 (juin 2005)
<b>Comptes rendus des réunions :</b>
Réunion générale : 25 janvier
1 <sup>er</sup> atelier : 16 mars
2 <sup>e</sup> atelier : 13 avril
3 <sup>e</sup> atelier : 1 <sup>er</sup> juin
Rapport de la préconsultation : 4 juillet 2005



## Les participants aux ateliers

25 personnes en moyenne ont participé à chacune des rencontres de préconsultation, les catégories les plus représentées étant les organismes gouvernementaux, les municipalités, les organismes socio-économiques et les citoyens. Des représentants du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et du ministère de la Sécurité publique ainsi que des membres d'organismes récréotouristiques ont également assisté à certaines séances. Toutes les rencontres ont eu lieu dans la municipalité de Cacouna, sauf la journée portes ouvertes portant sur la sécurité qui s'est tenue à Rivière-du-Loup.

**Tableau 5 : Participation aux activités de préconsultation**

Catégorie	Activité				Total
	Rencontre générale	Atelier 1	Atelier 2	Atelier 3	
Organismes environnementaux	8	8	4	9	113
Municipalités et MRC	4	3	3	1	
Organismes socio-économiques	4	2	8	6	
Citoyens	3	6	7	7	
Autres	12	6	3	9	
<b>Total</b>	<b>31</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>32</b>	

Au total, 113 personnes ont assisté aux diverses réunions, représentant environ 50 personnes différentes rejointes par le processus.

## Les participants aux portes ouvertes

Les portes ouvertes ont attiré au total près de 500 personnes de la communauté.



# LES PRÉOCCUPATIONS EXPRIMÉES

Plusieurs préoccupations ont été exprimées sous forme de questions. Les participants ont aussi apporté leurs commentaires sur le projet et le contenu de l'étude d'impact. Ces préoccupations sont regroupées ici en fonction des sujets abordés lors des ateliers.

## Les échanges en ateliers

### 1. Rencontre d'information et d'échange

Cette première réunion visait à informer les participants et à obtenir leurs réactions (préoccupations, opinions, suggestions) sur le projet en général, sur le processus d'étude d'impact et sur le mécanisme de consultation proposé. Les échanges ont porté sur les aspects généraux du projet ainsi que sur le processus de consultation. Les sujets des échanges sont repris au tableau suivant.

**Tableau 6 : Les préoccupations sur le projet en général**

#### Sur le volet socio-économique :

- Nombre d'emplois directs et indirects créés durant les phases de construction et d'exploitation
- Types d'emplois créés;
- Nombre d'emplois créés en région;
- Influence du port méthanier sur le développement et les activités du port de Gros-Cacouna;
- Besoins en approvisionnement en eau potable du port méthanier;
- Retombées économiques pour les deux communautés de Cacouna.

#### Sur l'environnement :

- Risques pour les bélugas, les phoques et les aires de nidification sur la falaise;
- Impacts sur le paysage;
- Impacts et mesures compensatoires prévues au niveau récréotouristique;
- Émissions atmosphériques de l'usine de regazéification, hauteur des cheminées par rapport aux vents dominants, retombées sur les sentiers.

#### Sur la sécurité :

- Zone sécuritaire;
- Types d'accidents possibles et leurs causes;
- Transport de gaz naturel avant la construction du gazoduc;
- Inspections des bateaux.

#### Sur la qualité de vie :

- Bruits et odeurs du port méthanier;
- Impacts sur la vue depuis les résidences.

#### Sur le volet énergétique :

- Hausse de la demande d'énergie;
- Besoins de nouveaux approvisionnements;
- Proportions des besoins en gaz naturel du Québec, de l'Ontario et des États-Unis;
- Énergie nécessaire pour liquéfier et regazéifier le gaz naturel;
- Construction d'un 3<sup>e</sup> réservoir.

**Tableau 6 : Les préoccupations sur le projet en général (suite)**

**Sur le processus de consultation :**

- Organisation et participation aux ateliers;
- Légitimité du processus;
- Date du dépôt de l'étude d'impact;
- Demande pour un atelier portant sur les impacts sur le paysage et les activités récréotouristiques.

**Sur le volet technique :**

- Capacité des réservoirs;
- Tracé et date de construction du gazoduc;
- Inconvénients du projet;
- Projets similaires de ports méthaniers refusés aux États-Unis.

**2. Atelier 1 : la justification du projet**

Le premier atelier thématique portait sur les raisons d'être du projet. Les différents points justifiant l'implantation d'un port méthanier à Gros Cacouna y ont été abordés, soit le contexte énergétique, l'analyse des besoins et des

marchés et l'intégration régionale. Des questions portant sur d'autres aspects du projet, comme l'environnement, la qualité de vie ou la sécurité, ont également été soulevées. Les interrogations des participants sont reprises dans le tableau suivant.

**Tableau 7 : Les préoccupations sur la justification du projet**

**Sur le volet socio-économique :**

- Besoins de formation;
- Vente de produits connexes;
- Emplois indirects (chantier maritime régional).

**Sur le volet énergétique :**

- Prix du gaz naturel;
- Justification d'une usine de cogénération;
- Entente avec Gaz Métro pour la distribution du gaz naturel;
- Approvisionnement du Bas-Saint-Laurent en gaz naturel;
- Augmentation de la demande énergétique au Québec, en Ontario et aux États-Unis.

**Sur l'environnement :**

- Impact visuel des réservoirs;
- Pollution due à une usine de cogénération;
- Impact de l'ouverture de la voie maritime à l'année;
- Dragage.

**Sur la sécurité :**

- Risques liés à un tremblement de terre ou à une montée subite des eaux du fleuve
- Mesures de sécurité;
- Exigences de sécurité pour le gazoduc.

**Sur la qualité de vie :**

- Bruit dû à l'accostage des méthaniers (remorqueurs, etc.);
- Impacts du bruit sur les humains et sur les animaux.

**Sur le processus de consultation :**

- Disponibilité des documents;
- Possibilité de réaliser le projet, même si refus de la population.

**Sur le volet technique :**

- Responsable du démantèlement des installations;
- Rôle et impacts des systèmes de production et d'injection d'azote;
- Énergie utilisée pour faire marcher les compresseurs;
- Utilisations possibles du gaz naturel;
- Durée d'accostage d'un navire;
- Présence d'une usine de cogénération.

**Sur d'autres projets :**

- Possibilité d'un pipeline reliant le terminal de Saint John au Nouveau-Brunswick aux États-Unis;
- Concurrence entre les projets de Cacouna, de Rabaska et de Saint-John.

**3. Atelier 2 : la sécurité des communautés** ont également été posées en lien avec la question de la sécurité. Ces éléments sont résumés au tableau suivant.

**Tableau 8 : Les préoccupations sur la sécurité des communautés**

<p><b>Sur la sécurité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsable de la construction des équipements;</li> <li>• Surveillance par un organisme indépendant;</li> <li>• Date de création de la norme CSA Z-276;</li> <li>• Taux d'inflammabilité du gaz naturel par rapport au pétrole;</li> <li>• Disponibilité des plans détaillés;</li> <li>• Probabilités d'accident le long du parcours des méthaniers;</li> <li>• Probabilité du pire scénario dans la zone de sécurité de 350 mètres;</li> <li>• Méthodes de calculs des scénarios et des contours de risques;</li> <li>• Risques en cas d'accident terrestre à 350 mètres, à 700 mètres et à 1 kilomètre;</li> <li>• Distance à laquelle une personne décéderait immédiatement en cas d'accident;</li> <li>• Conditions d'une explosion;</li> <li>• Risques en cas de feu, risques d'endommager un navire ou un réservoir;</li> <li>• Position d'Énergie Cacouna par rapport à celle de J. Fay;</li> <li>• Effets d'un accident au réservoir de stockage;</li> <li>• Moyens et produits pour éteindre un feu;</li> <li>• Changements au niveau des risques si ajout d'un 3<sup>e</sup> réservoir;</li> <li>• Responsable de l'alerte en cas du pire scénario;</li> <li>• Évacuations de la Presqu'île de Gros Cacouna en cas d'accident;</li> <li>• Distance d'audition du dispositif d'alerte;</li> <li>• Investissements impliqués pour la municipalité;</li> <li>• Accostage des bateaux au port de Gros-Cacouna lorsque le méthanier est à quai;</li> <li>• Périmètre de sécurité pour le gazoduc;</li> <li>• Autres analyses de risques réalisées par DNV;</li> <li>• Niveaux de sécurité à Cacouna.</li> </ul>
<p><b>Sur la qualité de vie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Méthodes de calculs du bruit.</li> </ul>
<p><b>Sur le processus de consultation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Disponibilité de l'étude complète de DNV et des données techniques;</li> <li>• Date de dépôt et de consultation publique du plan d'urgence;</li> <li>• Souhait de pouvoir consulter l'étude d'impact avant le dépôt final.</li> </ul>
<p><b>Sur le volet technique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taille et capacité des réservoirs;</li> <li>• Nombre de réservoirs;</li> <li>• Possibilité d'une usine de cogénération;</li> <li>• Tracé du gazoduc;</li> <li>• Température de gazéification du gaz naturel;</li> <li>• Techniques de maintien du gaz refroidi dans le réservoir.</li> </ul>

**4. Atelier 3 : les impacts sur l'environnement**

Le dernier atelier thématique a porté sur les impacts environnementaux du projet. Des

préoccupations ont été exprimées notamment sur le bruit, sur la qualité des eaux, sur les émissions atmosphériques ainsi que sur la faune aviaire et marine. Ces éléments sont présentés dans le tableau suivant.

**Tableau 9 : Les préoccupations sur les impacts environnementaux**

<p><b>Sur l'environnement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bruit (dynamitage, niveau sonore existant, méthanier);</li> <li>• Différence entre les niveaux de bruit mesurés dans l'eau et hors de l'eau;</li> <li>• Modélisation acoustique du bruit dans l'eau;</li> <li>• Hauteur et localisation des cheminées. Impacts des émissions atmosphériques sur l'environnement et les gens selon les effets du vent;</li> <li>• Impacts des autres sources d'émanations sur les sentiers pédestres environnants;</li> <li>• Présence et types de contaminants dans les émissions atmosphériques. Effets d'accumulation. Impacts selon la distance.</li> <li>• Durée en heure par jour du déversement d'eau tiède dans le fleuve. Quantité, qualité et provenance de l'eau déversée. Impact de la différence de température sur la faune marine et sur la chaîne alimentaire de façon générale ainsi que sur les couloirs de migration;</li> <li>• Quantités d'eaux de ballast pompées du fleuve pour compenser la perte de cargaison;</li> <li>• Eau de lavage des camions;</li> <li>• Responsable des inventaires de faune aviaire et méthodologie de réalisation. Période de dynamitage;</li> <li>• Distance de prise en charge du méthanier par les remorqueurs et nombre de remorqueurs;</li> <li>• Zone d'évaluation des impacts sur les mammifères marins;</li> <li>• Impacts du gazoduc sur l'environnement;</li> <li>• Garanties et échéancier des mesures d'atténuation.</li> </ul>
<p><b>Sur la qualité de vie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Principaux problèmes de santé liés aux émissions;</li> <li>• Protection prévue pour les travailleurs et les travailleuses de la construction.</li> </ul>
<p><b>Sur la sécurité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Système de détection des polluants permettant d'avertir à temps la population;</li> <li>• Moyens de prévenir les randonneurs sur les sentiers.</li> </ul>
<p><b>Sur le tourisme :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mesures d'harmonisation avec le projet d'activités récréotouristiques des Malécites.</li> </ul>

## Les principales préoccupations

Sur la base des questions et préoccupations exprimées par les participants, il est possible de faire un résumé des principales préoccupations. Les inquiétudes par rapport au projet portent

en grande partie sur la sécurité des communautés en cas d'accident, sur les impacts sur l'environnement et la qualité de vie des citoyens du voisinage. Le tableau suivant fait la synthèse des préoccupations exprimées durant les diverses activités d'information et de consultation.

**Tableau 10 : Les principales préoccupations sur le projet**

Sujet	Préoccupations
Préconsultation	Disponibilité des documents (études techniques, plan d'urgence, etc.)
Justification	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Besoins énergétiques du Québec, de l'Ontario, des États-Unis;</li> <li>• Augmentation de la demande;</li> <li>• Provenance et destination du gaz;</li> <li>• Distribution du gaz dans la région et ailleurs;</li> <li>• Comparaisons entre les énergies, valeur, efficacité.</li> </ul>
Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Scénarios d'accident (probabilité, effets sur la population);</li> <li>• Danger en cas de feu, de déversement et d'explosion, tremblements de terre;</li> <li>• Périmètres de sécurité (méthodes de calcul);</li> <li>• Mesures de sécurité (dispositifs d'alerte, évacuations, responsabilité de la surveillance, investissements pour la municipalité);</li> <li>• Gazoduc.</li> </ul>
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Paysage (impact visuel);</li> <li>• Émissions atmosphériques (hauteur des cheminées, effets des vents dominants, impacts des contaminants sur les randonneurs et le marais);</li> <li>• Impacts de l'usine de cogénération;</li> <li>• Impacts sur les oiseaux et le marais;</li> <li>• Impacts sur le fleuve Saint-Laurent et sa faune.</li> </ul>
Eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effluent d'eau tiède dans le Saint-Laurent : qualité et quantité;</li> <li>• Eaux de ballast;</li> <li>• Approvisionnement en eau potable;</li> <li>• Nettoyage des camions.</li> </ul>
Faune	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faucon pèlerin (fréquence et période de dynamitage, hydroacoustique);</li> <li>• Faune marine (bruit, augmentation du trafic maritime, hydroacoustique).</li> </ul>
Qualité de vie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bruit (dynamitage, remorqueurs, pompes, moteurs);</li> <li>• Odeurs;</li> <li>• Vue;</li> <li>• Santé des travailleurs.</li> </ul>

**Tableau 10 : Les principales préoccupations sur le projet (suite)**

Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet récréotouristique des Malécites;</li> <li>• Impacts sur le récréotourisme en général;</li> <li>• Impacts sur l'observation des oiseaux;</li> <li>• Patrimoine;</li> <li>• Paysage.</li> </ul>
Socio-économique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Emploi (nombre, durée, formation);</li> <li>• Emplois indirects (chantier maritime);</li> <li>• Impacts sur le développement du port de Gros-Cacouna;</li> <li>• Politique locale (entre la paroisse et le village);</li> <li>• Vente de produits connexes (azote);</li> <li>• Évaluation des résidences;</li> <li>• Assurances.</li> </ul>
Autres projets	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Irving à Saint John, Nouveau-Brunswick;</li> <li>• Rabaska à Lévis, Québec;</li> <li>• Projets similaires aux États-Unis et dans le monde.</li> </ul>
Général	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gazoduc (tracé, impacts, sécurité);</li> <li>• Usine de cogénération.</li> </ul>
Technique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réservoirs (nombre et taille);</li> <li>• Gaz naturel liquéfié (propriétés, risques);</li> <li>• Système d'injection d'azote.</li> </ul>



# LES RÉSULTATS

## DES PRÉCONSULTATIONS

Les préconsultations sur l'étude d'impact ont permis à Énergie Cacouna de prendre connaissance des préoccupations de la communauté et de prendre note de leurs suggestions. Ces préoccupations sont en partie intégrées au rapport d'étude d'impact déposé au MDDEP. L'ensemble des préoccupations et suggestions résultant du processus de consultation sera transmis au MDDEP.

Certaines modifications au projet découlent aussi des demandes des citoyens relativement à la diminution des nuisances et à la sécurité des communautés. Les modifications à l'étude d'impact et au projet constituent les réponses qu'Énergie Cacouna entend apporter aux préoccupations sociales recueillies.

### Les compléments au rapport d'étude d'impact

Sur la base des préoccupations et des indications obtenues sur l'évaluation des impacts, plusieurs points nouveaux ont été pris en considération et certains éléments déjà traités ont été repris et réévalués.

### Les principaux compléments au rapport final de l'étude d'impact sont les suivants :

- Localisation des points d'échantillonnage sonore;
- Modélisation artistique pour l'aspect visuel du site;
- Calcul des émissions atmosphériques sur le village et la paroisse, en plus de la zone d'étude de 25 kilomètres.

### Les modifications du projet

Dans le cadre de l'élaboration du projet d'implantation d'un port méthanier à Gros Cacouna, Énergie Cacouna prend en considération les préoccupations sociales relatives aux impacts de son projet. Les préconsultations ont

fait ressortir certaines préoccupations de la communauté concernant sa qualité de vie, notamment l'impact visuel et le bruit des installations prévues de même que pour la protection des oiseaux et de la qualité de l'eau.

Le souci d'améliorer son projet en regard des préoccupations sociales a incité Énergie Cacouna à envisager les modifications suivantes au projet :

- **Impact visuel :**
  - Disposition des réservoirs pour minimiser leur visibilité;
  - Couleurs des réservoirs s'intégrant au paysage environnant;
  - Dynamitage de la falaise de façon à imiter l'aspect naturel du roc;
  - Réduction de l'intensité de l'éclairage;
  - Direction de l'éclairage vers le bas;
  - Niveau d'éclairage minimum lorsqu'il n'y a pas de méthanier;
  - Absence de torchère.
- **Impact sonore :**
  - Limitation des dynamitages à une seule séance par jour;
  - Insonorisation de tous les équipements sur le site;
  - Utilisation de la montagne comme écran sonore.
- **Impact sur la colonie de guillemots :**
  - Déplacement des installations portuaires vers l'est.
- **Impact sur la qualité de l'eau :**
  - Modification des méthodes de construction du quai pour minimiser le déplacement des sédiments et les bruits sous-marins;
  - Disposition de la jetée.
- **Impact sur le processus :**
  - Création d'un comité de liaison avec la communauté.

### Les mesures d'atténuation

Diverses mesures d'atténuation visent aussi à rassurer les citoyens, à diminuer les inconvénients des opérations et à prendre toutes les précautions pour aménager et exploiter le site de façon sécuritaire et acceptable pour la communauté. Ces mesures seront mises en place

dans un contexte de transparence et de collaboration avec les voisins, les municipalités et les autres intervenants concernés. Elles reflètent les engagements et les actions d'Énergie Cacouna en vue d'atteindre les meilleures performances environnementales et sociales dans la construction et l'exploitation du port méthanier.

**Tableau 11 : Les mesures d'atténuation prévues**

<b>Services locaux de lutte contre les incendies</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conformité des appareils électriques aux dispositions du Code canadien de l'électricité;</li> <li>• Installation de détecteurs appropriés de gaz et de flammes dans tous les bâtiments du terminal;</li> <li>• Installation d'un système de protection contre les incendies au terminal, comprenant des extincteurs à l'eau, à la mousse et aux agents chimiques. Ce système comprendra essentiellement des pompes d'incendie, ainsi qu'une pompe régulatrice de pression et des détecteurs pour la lutte contre les incendies;</li> <li>• Installation d'un moteur d'urgence au diesel au terminal pour le fonctionnement de la pompe d'incendie en cas de panne d'électricité;</li> <li>• Installation de gicleurs, de détecteurs de fumée et de flammes et d'extincteurs dans chaque bâtiment du campement temporaire pour les travailleurs de construction;</li> <li>• Formation du personnel dans la lutte contre les incendies et utilisation des services locaux de lutte contre les incendies en cas de besoin.</li> </ul>
<b>Services locaux d'intervention d'urgence</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation d'un système de confinement des déversements;</li> <li>• Installation de systèmes d'arrêt d'urgence dans l'ensemble du terminal, sur les systèmes de déchargement des méthaniers et sur certains équipements;</li> <li>• Installation d'un dispositif de déconnexion en cas d'urgence afin de protéger la connexion entre le méthanier et les bras de déchargement en cas de mouvement imprévu du méthanier;</li> <li>• Poste de premiers soins et présence d'infirmiers selon la réglementation, pendant la construction;</li> <li>• Ressources d'intervention d'urgence fournies aux services existants selon les besoins;</li> <li>• Prise en charge des coûts d'interventions d'urgence rendus nécessaires par l'exploitation du terminal;</li> <li>• Rémunération des organismes locaux pour les responsabilités additionnelles qu'on leur demandera d'assumer en accord avec les autorités locales;</li> <li>• Conception de l'infrastructure du projet en fonction des normes applicables en matière de protection contre les séismes;</li> <li>• Surveillance en permanence des équipements critiques et de leur exploitation par un système de contrôle de base raccordé au réseau local.</li> </ul>
<b>Approvisionnement local en eau</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il est prévu que l'eau utilisée au terminal proviendra de puits d'eaux souterraines forés;</li> <li>• L'eau utilisée subira le traitement nécessaire. Au besoin, on importera de l'eau potable en bouteilles.</li> </ul>

**Tableau 11 : Les mesures d'atténuation prévues (suite)**

<p><b>Approvisionnement local en eau (suite)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'eau utilisée pour la lutte contre les incendies proviendra soit d'un puits soit directement du fleuve Saint-Laurent;</li> <li>• L'eau alimentant le campement temporaire proviendra soit d'un puits foré ou du réseau d'alimentation existant ou sera livrée au site.</li> </ul>
<p><b>Capacités de traitement local de l'eau et de gestion des eaux de ruissellement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation d'un système de gestion des eaux de ruissellement au terminal de manière à canaliser ces eaux vers un bassin (avec traitement si requis) avant le rejet dans le fleuve Saint-Laurent;</li> <li>• Analyse et traitement de l'effluent au besoin avant le rejet;</li> <li>• Collecte des eaux usées dans un réservoir de rétention et évacuation régulièrement par camion vers une installation approuvée. Si possible, utilisation du réseau d'égout municipal.</li> </ul>
<p><b>Infrastructure locale de transport routier</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Livraison de l'équipement nécessaire, dans la mesure du possible par voie maritime ou par chemin de fer;</li> <li>• Transport des travailleurs par autocar, afin de réduire l'encombrement des routes;</li> <li>• Amélioration, au besoin, des routes locales en prévision des charges à transporter et de la circulation;</li> <li>• Au besoin, remise en état des routes locales à la fin de la phase de construction.</li> </ul>
<p><b>Déchets de construction</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation de certaines roches dynamitées dans la construction si elles conviennent à cette fin. Mise à disposition du reste des roches aux utilisateurs locaux;</li> <li>• Récupération du plus de déchets de construction possible, dans le but de les recycler ou de les réutiliser;</li> <li>• Recyclage des déchets de papier et de carton.</li> </ul>
<p><b>Installations locales de loisirs (phase de construction seulement)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à disposition d'une petite aire d'exercice, de téléviseurs et, éventuellement, d'activités de loisirs au campement afin de réduire la pression sur les installations récréatives actuelles.</li> </ul>
<p><b>Alimentation en électricité (phase d'exploitation seulement)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans des conditions d'exploitation normales, l'énergie électrique nécessaire pour le terminal proviendra du réseau de distribution électrique local d'Hydro-Québec;</li> <li>• En cas d'interruptions dans l'alimentation assurée par Hydro-Québec, une génératrice au diesel de 1 000 kW fournira l'énergie de secours au circuit d'urgence.</li> </ul>

**Tableau 11 : Les mesures d'atténuation prévues (suite)**

<p><b>Tourisme et utilisation des ressources naturelles</b></p> <p><b>Bruit</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En général, limiter le dynamitage à une seule séance chaque jour et sur la terre ferme à au moins 25 m de la rive;</li> <li>• Isoler les moteurs et atténuer les émissions des cheminées et des échappements;</li> <li>• Réduire l'utilisation des avertisseurs de marche arrière lors des déplacements.</li> </ul> <p><b>Conception des installations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déplacement du quai de manière à minimiser les impacts sur la colonie de guillemots;</li> <li>• Limiter la zone exigeant du défrichage;</li> <li>• Utilisation, dans la mesure du possible, de câbles souterrains afin de réduire la mortalité ou le nombre de blessures infligées aux oiseaux à la suite de collisions;</li> <li>• Synchronisation des activités afin de raccourcir la durée des travaux et les impacts sur les poissons pendant la construction du quai;</li> <li>• Orienter l'éclairage vers le bas et abaisser l'intensité au minimum afin de minimiser la pollution lumineuse;</li> <li>• Utiliser des lumières qui s'éteignent après les heures de travail, sauf lorsque des raisons liées à la sécurité et à la sûreté du site et des personnes justifient l'utilisation d'autres lampes;</li> <li>• Collaborer avec Transports Canada à la réduction de la pollution lumineuse provenant des installations existantes du port de Gros-Cacouna.</li> </ul>
<p><b>Tourisme (phase de construction seulement)</b></p> <p><b>Trafic</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Établissement d'un programme dans la livraison de matériaux de manière à éviter la formation de convois;</li> <li>• Héberger un grand nombre de travailleurs dans le campement temporaire du parc industriel de Cacouna pour réduire les encombrements de circulation;</li> <li>• Faire passer tout le trafic par la route 20 et l'avenue du Port, plutôt que le long de la route 132.</li> </ul> <p><b>Aspects visuels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Peindre les infrastructures, à l'exception des réservoirs, de façon à ce qu'elles s'harmonisent avec le paysage;</li> <li>• Utiliser des méthodes de dynamitage à face éclatée de manière à donner un aspect plus naturel à la roche;</li> <li>• Raccourcir au maximum la durée d'entreposage des matériaux de construction avant leur utilisation;</li> <li>• Ordre et propreté dans les zones de construction, d'entreposage et dans les bureaux administratifs;</li> <li>• Pendant l'exploitation, enlèvement des ordures régulièrement;</li> <li>• Aménagement des zones couvertes de végétation.</li> </ul>

**Tableau 11 : Les mesures d'atténuation prévues (suite)**

**Utilisation des ressources naturelles**

- Réaliser la plupart des travaux de construction sur des habitats déjà perturbés;
- Élaborer des plans d'intervention en cas de déversement dans les habitats aquatiques et terrestres;
- Éliminer tous les débris de dynamitage des habitats d'eau douce ou des estuaires;
- Appliquer des mesures appropriées de lutte contre l'érosion et la sédimentation pendant la construction.

**Conflits entre les résidants et la main-d'œuvre utilisée pour la construction**

- Mise à disposition d'une petite aire d'exercice, de téléviseurs et, éventuellement, d'activités de loisirs au campement afin de réduire la pression sur les installations récréatives actuelles;
- Logement de la moitié des travailleurs de la construction dans le campement temporaire;
- Personnel affecté à la sécurité dans le campement;
- Réponse aux plaintes concernant le comportement des employés de la construction en dehors de leurs heures de travail;
- Préférence d'embauche aux résidants régionaux, ce qui réduira le nombre de travailleurs recrutés à l'extérieur;
- Programme de sensibilisation culturelle pour tous les travailleurs de la construction, particulièrement ceux qui proviendront de l'extérieur;
- Contrats d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction avec des compagnies régionales, ce qui réduira le besoin d'embaucher des travailleurs venant de l'extérieur.



**Tableau 11 : Les mesures d'atténuation prévues (suite)**

**Impact visuel**

- Dynamitage à face éclatée;
- Utilisation de machinerie propre et bien entretenue;
- Élimination de la structure du silo de Ciment-Québec du site du projet;
- Entreposage limité des matériaux de construction;
- Évacuation rapide des déchets de chantier;
- Maintien de la couleur grise des réservoirs qui s'harmonisera au paysage;
- Entretien en permanence des bâtiments et des infrastructures;
- Aménagement paysager approprié des zones couvertes de végétation sur le site du terminal;
- Mesures de dépoussiérage par temps chaud et humide.

**Intensité lumineuse**

- Diriger les lumières éclairant le projet vers le bas et en direction de la zone du projet;
- Puissance aussi basse que possible des lampes nécessaires dans les zones extérieures;
- Utilisation d'appareils d'éclairage à écran intégral réduisant au minimum la diffusion de la lumière;
- Réduction des niveaux d'éclairage le soir après les heures de travail, sauf là où la sécurité des installations et du personnel l'exige;
- Réduction au minimum de l'éclairage nécessaire aux méthaniers amarrés;
- Réduction de la pollution lumineuse en modernisant ou réduisant l'éclairage sur le site adjacent de Transports Canada, si possible.





# LES ENGAGEMENTS

## ENVERS LA COMMUNAUTÉ

Durant le processus d'information et de préconsultation, Énergie Cacouna a pris un bon nombre d'engagements envers la communauté. Ils sont repris dans le tableau suivant.

**Tableau 12 : Les engagements d'Énergie Cacouna**

### En général :

- L'étude préliminaire des impacts sur l'environnement est diffusée sur le site Internet d'Énergie Cacouna;
- Énergie Cacouna s'engage à se conformer et à respecter les lois et règlements municipaux, provinciaux et fédéraux;
- Énergie Cacouna s'engage à donner les informations sur le tracé du gazoduc et sa construction, dès qu'elles seront disponibles et au fur et à mesure de leur développement;
- Le projet de centrale de cogénération pour la production d'électricité n'est plus dans les plans d'Énergie Cacouna.

### Au niveau des contributions sociales :

#### Énergie Cacouna s'engage à :

- Travailler de concert avec la population, son troisième partenaire;
- Poursuivre activement ses approches de coordination avec les Malécites, en particulier pour le projet récréotouristique;
- Assister le milieu des affaires et le milieu municipal dans leurs démarches pour favoriser la disponibilité de gaz dans la région et le long du parcours du gazoduc;
- Donner la priorité à la main-d'œuvre régionale;
- Travailler de concert avec les autorités portuaires dans le cadre du comité de développement du port de Gros-Cacouna;
- Poursuivre les discussions avec les principales institutions d'éducation régionales pour planifier la formation de la main-d'œuvre.

### Au niveau de la sécurité :

#### Énergie Cacouna s'engage à :

- Mettre en place tous les processus et les systèmes requis pour assurer la sécurité des employés et de la population durant les phases de construction et d'exploitation;
- Les plans d'urgence requis par les opérations seront développés avec la collaboration des autorités compétentes, incluant les municipalités;
- Des mesures de contrôle des accès et d'identification des visiteurs seront mises en place;
- Durant la construction, le camp temporaire sera concentré dans le parc industriel, où des mesures seront prévues pour minimiser les dérangements à la population locale.

### Au niveau de l'environnement :

#### Énergie Cacouna s'engage à :

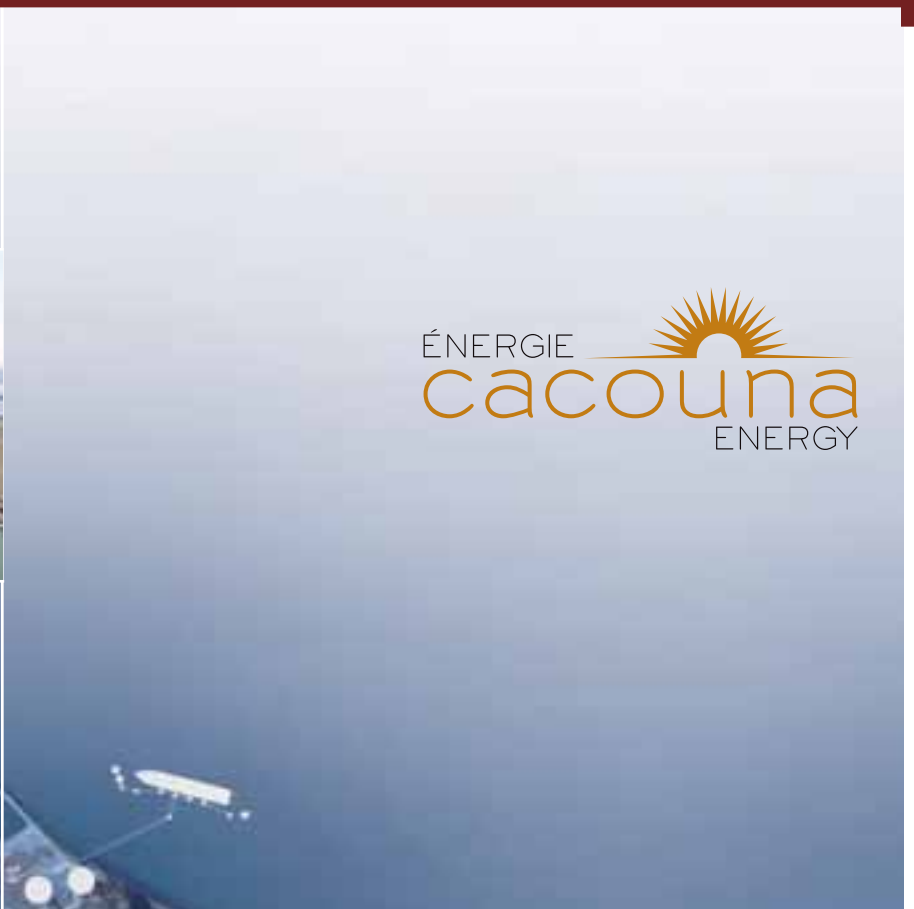
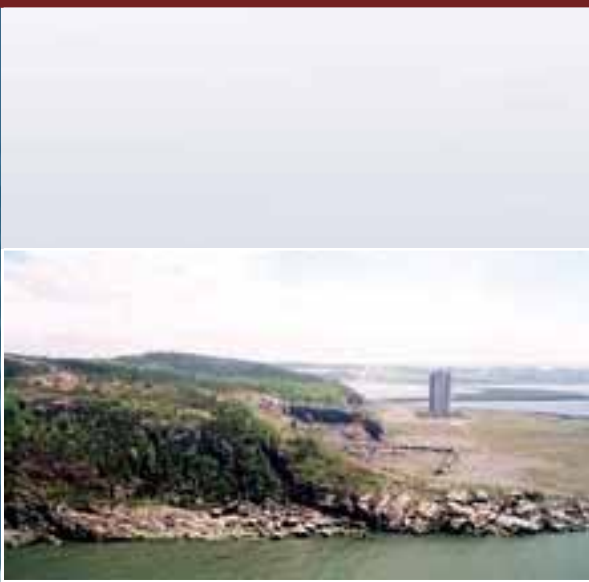
- Mettre en place un comité de liaison communautaire composé de citoyens et de membres de la direction d'Énergie Cacouna, lors de la construction et de l'exploitation;
- Travailler avec le Comité de l'amélioration de l'aménagement du site ornithologique, afin de réduire les contraintes sur les activités de randonnée et d'observation;
- Mettre en place un numéro d'appel 24 h sur 24 h pour signaler tout problème ou dérangement;
- À entamer ou poursuivre le dialogue avec les intervenants régionaux suivants au cours des prochains mois :
  - les autorités portuaires;
  - les ornithologues et les randonneurs;
  - les villégiateurs et les estivants;
  - les agriculteurs;
  - les promoteurs et les protecteurs du fleuve Saint-Laurent;
  - les milieux économiques et de développement régional.

De plus, les activités d'information sur l'état d'avancement des études et du projet seront continuées. Les citoyens intéressés sont aussi invités à faire connaître leurs préoccupations et leurs suggestions pour s'assurer d'améliorer sans cesse le projet d'Énergie Cacouna. Le Bureau d'information et le site Internet d'Énergie Cacouna serviront de moyens privilégiés pour diffuser toute l'information à jour sur le projet et pour recevoir les contributions des participants intéressés.





ÉNERGIE  
cacouna  
ENERGY



ÉNERGIE  
cacouna  
ENERGY





## Informez-vous et participez !

Pour tous vos besoins d'information ou pour vos suggestions, n'hésitez pas à communiquer avec nous :

### Bureau local d'Énergie Cacouna

Tél sans frais : 1-877-744-2113

Tél : (418) 862-6275

Courriel : [info@energiecacouna.ca](mailto:info@energiecacouna.ca)

Site Internet : [www.energiecacouna.ca](http://www.energiecacouna.ca)



Site Internet : [www.energiecacouna.ca](http://www.energiecacouna.ca)

Courriel : [info@energiecacouna.ca](mailto:info@energiecacouna.ca)



# IMPLANTATION D'UN PORT MÉTHANIER À GROS CACOUNA

## Rapport des préconsultations sur l'étude d'impact Préoccupations, enjeux et résultats

Salle paroissiale de Cacouna  
4 juillet 2005

**Compte rendu**  
Version préliminaire

par



1305, av. Charles-Huot  
C.P. 42008, succ. Saint-Louis  
Sainte-Foy (Québec)  
G1W 4Y3

Le 14 juillet 2005



## TABLE DES MATIÈRES

<b>1</b>	<b>ACCUEIL DES PARTICIPANTS</b>	<b>1</b>
<b>2</b>	<b>PRÉSENTATION DU RAPPORT</b>	<b>1</b>
<b>3</b>	<b>COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE</b>	<b>1</b>

Annexe 1 : Liste des participants

Annexe 2 : Ordre du jour





## **1 ACCUEIL DES PARTICIPANTS**

Une fiche d'information sur le thème de la séance est remise aux participants<sup>1</sup>. La fiche d'information est disponible dans le site Internet ([www.energiecacouna.com](http://www.energiecacouna.com)).

M. André Delisle, animateur, souhaite la bienvenue aux participants. Il rappelle les principaux objectifs de la rencontre, et après avoir présenté les divers intervenants de la soirée, invite à un tour de table pour que chacun se présente (liste des présences à l'annexe 1). L'ordre du jour est présenté brièvement (annexe 2). Il cède la parole à M. John Van der Put, directeur d'Énergie Cacouna.

## **2 PRÉSENTATION DU RAPPORT**

M. John Van der Put fait sa présentation sur les résultats des préconsultations sur l'étude d'impacts. Les diapositives de sa présentation se trouvent dans le site Internet. La présentation a duré environ 40 minutes.

## **3 COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE**

Après une pause d'une quinzaine de minutes, la période d'échanges débute à 20h 05.

### **Intervenant 1**

Q – À la page 17 de la fiche d'information, on parle de « faire passer tout le trafic par la route 20 et l'avenue du Port », de quel trafic s'agit-il, c'est le trafic des travailleurs du site ou bien c'est le trafic en général?

R – C'est le trafic relié au terminal.

R - : Comme il a été mentionné dans la présentation, on va s'assurer que, durant la phase de construction et durant l'exploitation, les travailleurs vont utiliser la route 20 pour leurs déplacements.

Remarque : C'est confus dans la fiche.

---

<sup>1</sup> Énergie Cacouna, *Rapport des préconsultations sur l'étude d'impact : préoccupations, enjeux et résultats*, juin 2005.

R – Nous allons corriger la fiche pour que ce soit plus clair.

### **Intervenant 2**

Q – Toujours dans la fiche, à la page 14, par rapport à l'impact sur la colonie des guillemots, il est écrit que les installations seront déplacées vers l'est alors que dans la présentation il a été mentionné que ça sera vers l'ouest.

R – Oui en effet; c'est une erreur qui s'est glissée dans la fiche, la bonne version c'est un déplacement des installations vers l'ouest.

### **Intervenant 3**

Remarque – Tout d'abord j'aimerais vous féliciter, vous avez répondu aux questions. Mais c'est sûr qu'il faut les approfondir. Je constate que dans votre étude sur la faune vous mentionnez que vous avez travaillé sur les habitats et non sur les lois et règlements qui régissent les animaux.

R – Nous allons le vérifier. Nous travaillons conjointement avec Pêches et Océans Canada pour identifier les différentes préoccupations. Entre autres, nous sommes présentement sur le terrain trois jours par semaine.

Oui, nous prenons en compte les lois et règlements.

Animateur : Vous avez regardé le rapport de l'étude d'impact et vous considérez que ces points (sur les lois et règlements) ne sont pas assez approfondis?

Remarque intervenant - : Non, Il faudrait tenir compte des différentes lois et règlements et pas seulement sur les habitats.

Animateur : Pouvez-vous nous donner un exemple?

Remarque intervenant - : Par exemple pour le béluga qui est une espèce menacée, il y a des lois qui le protègent. Et ils ne font pas partie de votre liste.

R - : Oui, nous allons les ajouter à notre liste et nous travaillons entre autres avec le Service canadien de la faune, avec ses lois et ses règlements applicables aux bélugas et aux autres.

#### **Intervenant 4**

Q – À la page 16 de la fiche, dans les mesures d'atténuation prévues, pour les déchets de construction, on parle de mise à disposition des restes de roches dynamitées aux utilisateurs locaux; qui sont ces utilisateurs locaux?

R - : Nous pensons que la majeure partie des roches va être utilisée pour élever le niveau du site et pour la construction des piliers de la jetée. Ce qui fait qu'il n'y aura pas de restes.

R - : Au début, nous pensions avoir un surplus de roches dynamitées mais nous nous sommes rendus compte que le site aura besoin d'être surélevé, et que nous avons aussi besoin de roches pour les caissons de la jetée qui auront un très grand diamètre.

Q – Quand vous aurez des surplus, est-ce que vous allez nous en informer? On pourra vous suggérer où l'utiliser.

Animateur - : Est-ce parce que vous auriez des exemples d'utilisation de ces surplus?

R (intervenant) – : Oui, on pourrait l'utiliser pour les voies d'accès, les routes de Gros Cacouna par exemple.

R - : C'est quelque chose qui a été déjà abordé et justement s'il y a des surplus ce serait une bonne utilisation.

#### **Intervenant 5**

Q – : Où seront transportés les débris du silo de Ciment-Québec?

R – : Nous n'avons pas encore bien étudié la question mais nous pensons utiliser ces débris pour nos constructions, pour augmenter le niveau du site.

R - : Il y a donc plusieurs possibilités, nous n'aurons pas besoin de les transporter ailleurs.

#### **Intervenant 6**

Q – Les caissons sont de quel diamètre ? 75 mètres?

R – 25 mètres.

**Intervenant 7**

Q – : Vous disiez que les émissions de gaz sont très en dessous des normes. Mais qu'en est-il des odeurs, va-t-il y avoir des perceptions d'odeurs au niveau du village?

R – : Il n'y aura aucune perception d'odeurs.

**Intervenant 8**

Q – : Où seront transportés les sédiments?

R – On ne prévoit pas de faire des dragage pour l'installation des caissons, donc il n'y aura pas de déplacement des sédiments.

**Intervenant 9**

Q – Au niveau de la justification du projet, l'annonce du gouvernement du Québec d'aller vers l'énergie éolienne va-t-elle changer quelque chose à votre dossier? Ou vous trouvez ça plutôt insignifiant dans le débat?

R – : Cela n'a pas un grand impact sur le projet. En tenant compte du besoin actuel en gaz naturel au Québec et aussi de l'augmentation de la demande, on va avoir besoin d'autres sources d'approvisionnement en gaz pour le Québec pour remplacer celui qui vient de l'ouest du Canada. Par exemple la centrale de Bécancour qui est actuellement en construction, va avoir besoin de 100 millions de pieds cubes de gaz naturel, ajoutés aux 600 millions de pieds cubes actuellement utilisés.

**Intervenant 10**

Q – : Est-ce qu'il y aura un impact sur le rocher de la Vieille Dame (rocher à tête d'Inca)?

R – : Non, il n'y aura aucun impact.

**Intervenant 11**

Q – : Quand vous parlez de l'approvisionnement en eau, vous semblez vous questionner sur la capacité de la municipalité à vous alimenter. Est-ce parce que vous ne connaissez pas les quantités d'eau dont vous allez avoir besoin ou parce que vous ne connaissez pas les capacités de la municipalité?

R – Les deux. Nous n'avons pas encore discuté avec la municipalité par rapport aux possibilités d'utiliser leur réseau d'approvisionnement. Avant d'aborder cette discussion, il faut qu'on ait plus de précisions par rapport à nos besoins.

R - : Nous avons étudié les possibilités pour notre approvisionnement en eau. Nous connaissons exactement les quantités d'eau dont nous aurons besoin. Nous avons étudié plusieurs options.

### **Intervenant 12**

Q - : Si un industriel veut utiliser le gaz naturel, y a-t-il présentement une garantie de la disponibilité du gaz naturel à Gros-Cacouna?

R – Non, il n'y a aucune garantie. Mais lors de nos discussions avec la Chambre de commerce, nous avons essayé de voir comment on pouvait positionner la région pour assurer la demande en gaz naturel.

Q - : Y a-t-il une compagnie qui pourrait garantir la distribution au niveau industriel ou individuel? Comment pallier le manque à gagner?

Animateur - : Qu'est-ce que vous entendez par manque à gagner?

R - : Ce qui est demandé au niveau industriel ou individuel ne justifie pas la distribution de gaz dans la région.

Animateur - : Vous voulez dire qu'il n'y a pas suffisamment de demande pour justifier que Gaz Métro fasse de la distribution de gaz naturel?

R - : Je ne suis pas en accord avec ça. Avant de décider d'acheminer du gaz naturel au Québec, Gaz Métro avait examiné la demande en gaz naturel dans la région. Il y aurait assez de demande (aussi bien au niveau industriel que commercial) pour justifier l'installation d'un système de distribution de gaz naturel.

Q - : Y aurait-il des compagnies qui garantiraient le manque à gagner de Gaz Métro?

Animateur - : Vous présumez qu'il n'y a pas assez de demande en gaz naturel et que Gaz Métro perdrait de l'argent à vendre le gaz naturel disponible à Rivière-du-Loup. Et dans ce cas, est-ce qu'il y aurait des compagnies qui pourraient garantir la perte?

Remarque intervenant - : Soit Énergie Cacouna soit TransCanada.

R - : Je ne suis pas d'accord avec la présomption. Comme ce qui a été dit précédemment, il y aurait suffisamment de demande pour justifier l'installation d'un système de distribution de gaz naturel pour la région.

R - : Il n'y aura pas de manque à gagner parce que là où il y a du gaz, il y a une demande qui apparaît après. Par exemple à Candiac, on a vu plusieurs industries s'installer après que le gaz naturel ait été rendu disponible.

Q - : Quelle est la population de Candiac?

R - : 14 000 habitants.

R - : Sans terminal méthanier, il ne serait pas rentable de faire de la distribution de gaz naturel dans la région de Rivière-du-Loup, parce que ça serait trop coûteux d'allonger le gazoduc de Québec jusqu'à Rivière-du-Loup.

### **Intervenant 13**

Q - : Il y a 200 000 habitants à Lévis alors que le gazoduc s'arrête à Saint-Romuald, pourquoi?

R - : Je ne sais pas.

Remarque - : Ce n'est quand-même pas loin Saint-Romuald – Lévis.

R - : Je ne sais pas pourquoi mais on pourra se renseigner.

Q - : Par rapport au gaz de l'ouest, n'y aurait-il pas un surplus qui se vendrait aux États-Unis?

R - : Oui, en effet il y a un surplus qui est exporté aux États-Unis.

Q - : Est-ce parce que la demande est insuffisante au Canada?

R - Le taux de production de gaz naturel au Canada est d'environ 17 milliards de pieds cube et la demande tourne autour de 8 milliards, il y a donc une différence de 9 milliards de pieds cube qui est exportée aux États-Unis.

Q - : Pourquoi en produit-on plus si on n'en a pas besoin?

R - : C'est une différence de rentabilité et non d'approvisionnement.

Q - : Parce que la production coûte moins cher?

R - : C'est ça.

#### **Intervenant 14**

Q - : Vous savez qu'il y a des élections cet automne; quel sera le portrait par rapport au dossier? Au niveau des retombées économiques locales, une compagnie qui s'installe, qu'est-ce qui est légal? Actuellement vous êtes sur le territoire de la municipalité de la paroisse (et non sur celui du village). Selon la loi, auriez-vous des redevances à payer uniquement à la paroisse, et non au village? Ou bien ça peut s'étendre régionalement ?

R - : selon la loi, les impôts fonciers sont payés à la municipalité où se trouve l'installation, dans ce cas-ci, la paroisse. Mais certaines zones touchées par l'exploitation peuvent avoir un dédommagement.

Q - Cela serait dû à quoi ? À cause de la notion de risque ou à cause de la notion de proximité ou d'autres considérations ?

R - : Cela rentre dans le cadre de « paiements » au lieu de taxes versées de façon volontaire.

Q - : Ce sont des ententes à l'amiable ou des prérequis à l'installation? Comment ça se passe?

R - : Les projets sont particuliers. Les ententes sont faites entre les compagnies et les municipalités concernées.

#### **Intervenant 15**

Q - : Vous avez parlé d'une formation qui sera donnée aux travailleurs. Avez-vous estimé approximativement le temps de formation des gens qui vont travailler sur le site ?

R - : Nous n'avons pas encore étudié la question de façon approfondie. Nous venons juste d'entamer les discussions avec les institutions concernées.

Q - : Vous allez donc étudier les différentes possibilités de la région ?

R - : Oui.

#### **Intervenant 16**

Q - : Concernant la comparaison que vous avez faite pour les émissions atmosphériques, où avez-vous trouvé les 16 000 km par an pour les voitures ?

R - : Sur le site d'Environnement Canada.

Animateur - : Est-ce parce que vous voulez plus de précision que vous posez la question ?

Q - : Je pensais que c'était 20 000 kilomètres par an.

R - : Si on prend l'hypothèse de 20 000 kilomètres par année, cela diminue le nombre de véhicules.

Le chiffre a été calculé à partir d'un kilométrage de 16 000.

#### **Intervenant 17**

Q - : Concernant l'utilisation des explosifs, au niveau des chalets, nous utilisons un système d'approvisionnement en eau potable par des puits artésiens. Allez-vous utiliser un dynamitage à outrance qui pourrait endommager nos puits?

R - : Nous avons étudié la question de l'eau dans l'île de Gros Cacouna. Nous connaissons le nombre de réservoirs et nous avons examiné l'effet qu'un dynamitage pourrait avoir sur les réservoirs d'eau au niveau des chalets. Il n'y aura pas d'impact du dynamitage sur les puits.

Q - : Les puits artésiens sont très vulnérables.

R - : Comme il a été mentionné, le dynamitage sera réduit au minimum, soit un par jour. Cela réduira donc les impacts éventuels.

#### **Intervenant 18**

Q - : Le dynamitage sera fait une fois par jour. Le dynamitage va-t-il être de forte ou de faible intensité ?

R - : Ça sera un dynamitage par petites charges.

#### **Intervenant 19**

Q - : Quelles sont les études présentement en cours pour compléter l'étude d'impact par rapport à ce qui touche le site? Je sais qu'il y avait des choses à compléter durant l'été. Il faudrait nous préciser ce qui est présentement en cours.

R - : Il y a la surveillance ornithologique qui se poursuit actuellement ainsi que la partie transport maritime et biologique.



Q - : Plus les autres études, celles de Tempol ?

R - : Il faut préciser que la directive du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, en ce qui concerne l'enjeu maritime, se limitait à une distance de 1 kilomètre du site. Pour ce qui est du reste du tracé du méthanier, cela rentre dans un autre processus qui est le processus Tempol. Actuellement en cours, celui-ci va être terminé d'ici la fin de l'année. Les informations sur ce processus vont être disponibles pendant les audiences publiques.

Note: En plus, pour répondre aux exigences de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, une étude d'impact concernant les méthaniers tout au long de leur tracé dans l'estuaire du Saint-Laurent est actuellement en cours et sera disponible dès l'automne de 2005.

#### **Intervenant 20**

Q - : Va-t-on parler du gazoduc au BAPE ?

R - : Non, le gazoduc va être un sujet traité à part. Cependant on s'attend à ce qu'il y ait des questions sur le gazoduc lors des séances du BAPE et des réponses y seront apportées dans la mesure du possible.

Q - : Est-ce qu'on connaîtra le tracé du gazoduc seulement lors de la décision finale ?

R - : Oui.

R - : Quelqu'un avait demandé quelles activités étaient présentement en cours. Il y a aussi notre station météo pour surveiller les conditions climatiques pendant les prochains mois. On a aussi des instruments pour mesurer, les vagues, les courants, etc.

#### **Intervenant 21**

Q - : J'ai lu dans l'étude d'impact qu'il ne semblait pas y avoir des effets de la perturbation des glaces sur le pont de glace de l'Île-Verte. Est-ce que ce sont des données définitives ou bien il y a encore des études complémentaires à faire ?

R - : Non, c'est sûr qu'il n'y a pas d'impact sur le pont de glace.

Q - : Ça c'est suite aux simulations qui ont été faites et aux analyses de courant ?

R - : Oui.

R - : Il faut aussi mentionner que nous avons eu l'appui de l'UQAM, de l'Université du Québec à Rimouski et d'un expert de la région.

**Intervenant 22**

Q - : À la télévision, on a entendu qu'il y a un bateau qui s'est échoué à Vancouver dans la marina, avez-vous entendu ça vous ? Et si la même chose arrivait ici ?

R - : Des remorqueurs seront utilisés ici pour assurer que de tels incidents ne se produisent pas.

**Intervenant 23**

Q - : Avez-vous rencontré le chef malécite à propos de leur projet?

R - : Oui, c'est Andrew qui s'occupe de cela.

R - : Oui, nous avons rencontré les Malécites. Les problèmes internes sont en train d'être réglés pour l'instant. Il y a une rencontre une fois par semaine. La liaison est assurée par Marcel Dumas et Jean Genest.

**Intervenant 24**

Q - : Où les remorqueurs seront-ils amarrés?

R - : Durant l'été, ils seront amarrés dans la rade du port. Durant l'hiver ils vont être beaucoup utilisés et seront probablement amarrés au quai du terminal.

Q - : Par rapport au pont de glace, avez-vous bien étudié la façon dont le pont se construit ?

R - : Avec l'aide d'experts, la question a été étudiée et nous sommes sûrs qu'il n'y aurait aucun impact.

L'animateur et M. John Van der Put remercient les participants. Il est précisé que le processus de préconsultations est terminé mais que Énergie Cacouna reste ouvert aux remarques et suggestions de la population. Les différents documents (fiches d'informations, etc.) sont disponibles pour consultation au bureau d'Énergie Cacouna et sur le site Internet.

La rencontre se termine à 20h 55.

Stéphanie Sinaré, rapporteure  
Le 7 juillet 2005.



**Annexe 1 :**  
**Liste des participants**



## PRÉSENCES À LA RÉUNION DU 4 juillet 2005

Nom	Prénom	Organisme
Bélanger	Philippe	UPA de la Rivière-Verte
Bélanger	Pierre	Office du tourisme et des congrès de Rivière-du-Loup
Bernier	Claude	Citoyen
Blier	Esther	Réseau d'observation des mammifères marins
Côté	Éric	Ville de Rivière-du-Loup
Côté	Raynald Omer	Amis de la nature de l'Isle Verte
Dubé	Joël	CSN Bas-Saint-Laurent
Dubé	Mario	Citoyen
Gaudreau	Bertrand	Citoyen
Gaudreault	Marie-Hélène	Ville de Rivière-du-Loup
Huot	Marie-Josée	CLD de Rivière-du-Loup
Lévesque	Pierre	Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup
Meunier	Mélanie	Réseau d'observation des mammifères marins
Michaud	Gérard	SCOBIV
Morin	Cécile	Citoyenne
Robinson	Raymonde	CSN Bas-Saint-Laurent
Roy	Yvan	Journal Épik
Saint-Pierre	Roland	Citoyen

Nom	Prénom	Organisme
Allary	Raymonde	Énergie Cacouna (Accueil)
Beaudry	Caroline	Énergie Cacouna / Petro-Canada
Cantin	Mario	Golder
Lussier	Carl	Énergie Cacouna / Petro-Canada
Neuhoff	Wolfgang	Énergie Cacouna
Pelletier	Andrew	Énergie Cacouna / Petro-Canada
Van der Put	John	Énergie Cacouna / TransCanada (Présentation)

Delisle	André	Transfert Environnement (Animateur)
Sinaré	Stéphanie	Transfert Environnement (Rapporteure)



**Annexe 2 :**  
**Ordre du jour**



## **Atelier n°5 Rétroaction**

### **Ordre du jour**

**4 juillet 2005**

**19 h à 21 h 30**

**Salle paroissiale de Cacouna**

---

1. Accueil
2. Présentation des participants
3. Explication des objectifs et du déroulement

#### *Première partie : Information*

4. Présentation du rapport de préconsultation sur l'étude d'impact

Pause

#### *Deuxième partie : Échanges*

5. Questions, suggestions et discussion
6. Fin de la rencontre



# PROJET D'IMPLANTATION D'UN PORMÉTHANIER À GROS-CACOUNA



ÉNERGIE  
**cacouna**  
ENERGY

ÉNERGIE  
**cacouna**  
ENERGY

## **RAPPORT DES PRÉCONSULTATIONS SUR L'ÉTUDE D'IMPACT**

PRÉOCCUPATIONS, ENJEUX ET RÉSULTATS

- Les activités de consultation
  - Les ateliers thématiques
  - Les journées portes ouvertes
- Les préoccupations exprimées
- Les résultats des préconsultations sur l'étude d'impact



- **Les ateliers thématiques**
  - La justification du projet (mars 2005)
  - La sécurité des communautés (avril 2005)
  - Les impacts et mesures d'atténuation (juin 2005)
- **Les journées portes ouvertes**
  - Information sur le projet (octobre 2004 et janvier 2005)
  - Justification du projet Sécurité des communautés (avril 2005)
  - Impacts sur l'environnement (juin 2005)



- **Socio-économie**
  - Emplois
  - Influence sur les activités du port
  - Approvisionnement en eau
  - Retombées économiques
- **Sécurité**
  - Périmètre de protection
  - Accidents possibles
  - Transport de gaz naturel
  - Inspections des bateaux
- **Énergie**
  - Demandes et marchés
  - Bilan énergétique







# Préoccupations (suite)

- **Environnement**
    - Faune, flore et mammifères marins
    - Émissions atmosphériques
  - **Qualité de vie**
    - Bruits et odeurs
    - Paysage
    - Santé
    - Circulation et campement temporaire
  - **Tourisme**
  - **Technique**
    - Capacité des réservoirs
    - Tracé du gazoduc
    - Projets similaires refusés
- 

# Résultats des préconsultations

- **Les préconsultations ont permis à Énergie Cacouna de:**
  - Prendre connaissance des préoccupations des citoyens;
  - Prendre note de leurs suggestions;
  - Ajouter des compléments à l'étude d'impact;
  - Faire des modifications au projet.



# Compléments à l'étude

## Localisation des points d'échantillonnage sonore



*Exploitation avec activités maritimes*



*Exploitation sans activités maritimes*



# Compléments (suite)

## Modélisation de l'aspect visuel du site



## Émissions atmosphériques

- La qualité de l'air au village:
  - Au cours des activités de regazéification, qualité inchangée;
  - Lors de la présence de méthanier, augmentation faible ( $O_3$ ,  $SO_2$ );
  - Les concentrations bien en-deçà des normes.
- Les émissions de gaz à effet de serre:
  - Total de 100 000 tonnes par an;
  - Augmentation des émissions québécoises de 0,1 %;
  - Équivalent de 25 000 automobiles (16 000 Km par an).

## Impact visuel:

- Disposition des réservoirs pour minimiser leur visibilité;
- Couleurs des réservoirs s'intégrant au paysage environnant;
- Dynamitage de la falaise de façon à imiter l'aspect naturel du roc;
- Réduction de l'intensité de l'éclairage;
- Direction de l'éclairage vers le bas;
- Niveau d'éclairage minimum lorsqu'il n'y a pas de méthanier;
- Absence de torchère.



## Impact sonore:

- Limitation des dynamitages à une seule séance par jour;
- Insonorisation de tous les équipements sur le site;
- Utilisation de la montagne comme écran sonore.



## **Impact sur la colonie de guillemots:**

- Déplacement des installations portuaires vers l'ouest.

## **Impact sur la qualité de l'eau:**

- Méthodes de construction du quai qui minimisent le déplacement des sédiments et les bruits sous-marins;
- Disposition de la jetée.

## **Impacts sociaux:**

- Création d'un comité de liaison avec la communauté.



# Mesures d'atténuation

Ces mesures visent à:

- Rassurer les citoyens de la communauté;
- Diminuer les inconvénients des opérations;
- Prendre les précautions pour aménager et exploiter le site de façon sécuritaire.



## Services locaux de lutte contre les incendies:

- Installation de détecteurs de gaz et de fumées dans les bâtiments
- Installation d'un système de protection contre les incendies au terminal
- Formation du personnel de l'usine et de la municipalité dans la lutte contre les incendies

## Services locaux d'intervention d'urgence:

- Installation de systèmes d'arrêt d'urgence dans l'ensemble du terminal
- Poste de premiers soins et présence d'un infirmier
- Rémunération des organismes locaux pour les responsabilités additionnelles

Point élevé de l'Île de Gros-Carroux  
Elevation: 84m

## Approvisionnement local en eau:

- Terminal méthanier: puits forés ou réseau d'alimentation existant
- Lutte contre les incendies: à partir de puits ou du Saint-Laurent
- Campement temporaire: puits forés ou réseau d'alimentation existant

## Traitement et gestion des eaux:

- Collecte et gestion des eaux de ruissellement
- Collecte des eaux usées et évacuation par le réseau d'égout municipal (si possible)

Pont élevé de l'Île de Gros-Carroux  
Élévation: 84m

## Protection des routes:

- Livraison des équipements par voie maritime ou par chemin de fer
- Transport des travailleurs par autocar

## Résidus de construction:

- Récupération et disposition rapide des résidus
- Recyclage du papier et du carton

## Tourisme:

- Circulation des travailleurs par la route 20 et l'avenue du Port
- Infrastructures harmonisées avec le paysage
- Aménagement paysager du site

## Utilisation des sols:

- Construction sur un site déjà perturbé
- Prévention de l'érosion et de la sédimentation

## Impact visuel :

- Enlèvement du silo
- Entretien en permanence

## Intensité lumineuse:

- Utilisation d'appareils d'éclairage directionnel
- Réduction de la luminosité



# Les engagements d'Énergie Cacouna

## **Au niveau des contributions sociales :**

- Concertation avec la population, troisième partenaire;
- Priorité à la main d'œuvre régionale et appui aux institutions de formation;
- Travail avec les autorités portuaires sur le développement du port de Cacouna;
- Assister le milieu des affaires pour favoriser la disponibilité de gaz dans la région;
- Mise en place d'un comité de liaison communautaire.

## **Au niveau de la sécurité :**

- Mise en place de tous les processus et les systèmes requis pour assurer la sécurité des employés et de la population.

## **Au niveau de l'environnement et qualité de vie:**

- Collaboration avec le Comité de l'amélioration de l'aménagement du site ornithologique;
- Numéro d'appel 24 h sur 24 pour signaler tout problème ou dérangement.

## Informez-vous et participez !

Pour obtenir de l'information ou nous faire part de vos suggestions, n'hésitez pas à communiquer avec nous :

### Bureau local d'Énergie Cacouna

Tél. : 1 877 744-2113 (sans frais)

Tél. : (418) 862-6275

Courriel : [info@energiecacouna.ca](mailto:info@energiecacouna.ca)

Site Internet : [www.energiecacouna.ca](http://www.energiecacouna.ca)

